

**ACADÉMIE DE GRENOBLE**

**SESSION 1999**

**CAP/BEP MAINTENANCE DES VEHICULES  
AUTOMOBILES**

**OPTION A : VEHICULES PARTICULIERS**

***EP 2.2 (B.C) MISE EN OEUVRE  
D'UNE INTERVENTION***

***CONTRÔLE, RÉGLAGE***

**DURÉE 5H/8**

**COEFF : BEP 5 CAP 7**

## CONTROLE ET REGLAGE

**Le candidat tirera au sort une des deux épreuves EP 2-2 B1 ou EP 2-2 B2.**

### EP 2-2 B1 : Train Avant .

Sur un véhicule présentant une usure anormale des pneumatiques dont on sait qu'elle est due à un défaut du train avant, on demande :

**C.A.P. 2H et B.E.P. 1H30**

- 1- Régler le parallélisme afin de remettre les valeurs en conformité .
- 2- Effectuer le contrôle d'un des angles du train avant, demandé par le jury.  
Appareils de contrôles en place sur le véhicule.

B.E.P.	C.A.P.
C 3.3.1 – 3.3.2	C .34
C3.3.2	C .34

### Barème de correction

COMPETENCES A VALIDER	Notes C.A.P	Notes B.E.P
C 3.3.1 B.E.P                      C 34 C.A.P. Les points de réglages sont correctement identifiés.	/7	/7
C 3.3.2 B.E.P                      C 34 C.A.P. Les écarts sont relevés et exprimés sans erreur. Les réglages sont corrects. Le temps d'intervention est acceptable.	/13	/13
<b>TOTAL :</b>	<b>/20</b>	<b>/20</b>

N° du candidat : _____	Examen : C.A.P B.E.P ( rayer la mention inutile )
------------------------	--

<b>ACADEMIE DE GRENOBLE</b>		<b>SESSION 1999</b>	
EXAMEN : C.A.P / B.E.P Maintenance des véhicules Automobiles		DUREE : 5 H	
Epreuve :	<b>EP 2.2 B</b>	COEFFICIENT :	B.E.P : 5
NB de tirages :	<b>SUJET</b>		C.A.P : 7
			FEUILLE : 2 / 4

# CONTROLE ET REGLAGE

## EP 2-2 B2 : Refroidissement et Diesel.

Sur les éléments déposés d'un système de refroidissement le candidat devra:

**C.A.P. 2H et B.E.P. 1H30**

- 1- Contrôler le bon fonctionnement du thermostat, du moto-ventilateur, d'un thermocontact et l'indice de protection du liquide de refroidissement.
- 2- Sur un moteur au banc ou véhicule, contrôler et régler la tension d'une courroie du type "polyvé" et tarer un injecteur de moteur diesel automobile. L'injecteur est déjà déposé.

<b>B.E.P.</b>	<b>C.A.P.</b>
<b>C3.3.1</b>	<b>C .34</b>
<b>C 3.3.1 – 3.3.2</b>	<b>C .34</b>

### Barème de correction

<b>COMPETENCES A VALIDER</b>	<b>Contrôle refroidissement</b>	<b>Contrôle courroie</b>	<b>Contrôle injecteur</b>
<b>C 3.3.1 B.E.P C 34 C.A.P.</b> Les points de réglages sont correctement identifiés.	<b>/3</b>	<b>/3</b>	<b>/3</b>
<b>C 3.3.2 B.E.P C 34 C.A.P.</b> Les écarts sont relevés et exprimés sans erreur. Les réglages sont corrects. Le temps d'intervention est acceptable.		<b>/5</b>	<b>/6</b>
	<b>TOTAL : /20</b>		

N° du candidat : \_\_\_\_\_

Examen : C.A.P B.E.P  
( rayer la mention inutile )

<b>ACADEMIE DE GRENOBLE</b>		<b>SESSION 1999</b>	
<b>EXAMEN : C.A.P/B.E.P Maintenance des véhicules Automobiles</b>		<b>DUREE : 5 H</b>	
<b>Epreuve : EP 2.2 B</b>		<b>COEFFICIENT : B.E.P : 5</b>	
<b>NB de tirages :</b>	<b>SUJET</b>	<b>C.A.P : 7</b>	
	<b>FEUILLE : 3 / 4</b>		

## DIAGNOSTIC

### EP 2-2 C :

Sur un moteur au banc ou sur un véhicule équipé d'une sonde lambda et d'un pot catalytique, le candidat devra :

**C.A.P. et B.E.P. 1H30**

- 1- Effectuer le contrôle du Co / Co2 à l'analyseur de gaz et émettre un diagnostic sur le fonctionnement ou le dysfonctionnement de la sonde lambda.
- 2- Effectuer le contrôle de la charge de l'alternateur et comparer les valeurs relevées à celle du constructeur.
- 3- Sur un système d'allumage électronique à induction magnétique, en dysfonctionnement ou non, dont les éléments sont déposés, contrôler :
  - la continuité du faisceau électrique du module d'allumage.
  - le générateur d'impulsion.
  - la bobine d'allumage.

B.E.P.	C.A.P.
C .2.5.2	C .21
C .2.6.1	C .33
C .2.6.2	

**B.E.P Seulement. 0H30**

- 4- Rédiger le compte rendu du diagnostic des opérations que vous venez d'effectuer sur le système d'allumage électronique à induction magnétique.  
Citer les opérations à réaliser pour rendre le système d'allumage opérationnel.

B.E.P
C 2.6.4

### Barème de correction

COMPETENCES A VALIDER	Notes C.A.P	Notes B.E.P
C 2.5.1 B.E.P                      C 33 C.A.P. Définir un processus de mesures ou de contrôles à effectuer afin de valider ou non l'existence d'une anomalie.	/ 7	/ 5
C 2.6.1 B.E.P Conduire un processus de mesures et de contrôles afin de rechercher l'anomalie		/ 5
C 21 C.A.P. Comparer les résultats des mesures aux valeurs constructeur.	/ 7	
C 2.6.2 B.E.P                      C 33 C.A.P. Identifier le ou les composants défectueux	/ 6	/ 5
C 2.6.4 B.E.P Rédiger un compte rendu de diagnostic précisant la ou les interventions à réaliser.		/ 5
<b>TOTAL :</b>	<b>/ 20</b>	<b>/ 20</b>

N° du candidat : \_\_\_\_\_

Examen : C.A.P B.E.P  
( rayer la mention inutile )

ACADEMIE DE GRENOBLE		SESSION 1999	
EXAMEN : C.A.P / B.E.P Maintenance des véhicules Automobiles		DUREE : 5 H	
Epreuve :                      EP 2.2 C		COEFFICIENT :            B.E.P : 5	
NB de tirages :	<b>SUJET</b>	C.A.P : 7	
	FEUILLE : 4/ 4		